



Ville de Burlats
SPL EAUX DE CASTRES BURLATS



TARIF DU M3 D'EAU POTABLE APPLICABLE AU 1er Août 2026

Délégation Conseil d'administration de la SPL Eau de Castres Burlats du 1er juillet 2026

	Diamètre	Tarif H.T.	Montant TVA	Abonnement semestriel T.T.C.	Prix du m3 T.T.C.	Taux TVA
DISTRIBUTION DE L'EAU						
Abonnement annuel pour les compteurs et débitmètres (Tarif détaillé par diamètre)	15	15,74	0,87	16,61		5,50
Consommation eau de 0 à 20 m3		0,0000	0,0000		0,0000	5,50
Consommation eau au-delà de 20 m3		2,2840	0,1256		2,4096	5,50
Agence de l'eau - Préservation des ressources en eau		0,1259	0,0069		0,1328	5,50
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES						
Collecte et traitement		1,4000	0,1400		1,5400	10,00
ORGANISMES PUBLICS						
Agence de l'eau - Redevance consommation d'eau potable		0,3200	0,0176		0,3376	5,50
Agence de l'eau - Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable		0,0728	0,0073		0,0801	5,50
Agence de l'eau - Redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif		0,0970	0,0097		0,1067	10,00
TOTAUX	Abonnement semestriel cpt 15 mm T.T.C.			16,61		
	Prix du m3 avec assainissement T.T.C.				4,6068	
	Prix du m3 sans assainissement T.T.C.				2,9601	

GESTION CLIENTELE - DIVERS	Tarif H.T.	Montant TVA		Tarif T.T.C.	Taux TVA
Frais de mise en service - Sans déplacement	27,27	2,73		30,00	10,00
- Avec déplacement	54,55	5,45		60,00	10,00



LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL,

M. Florian AZÉMA